



KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

S.A.S. Nord Est Aménagement Promotion

Certificat du dépositaire (article L. 225-146, al. 2 du Code de commerce)

S.A.S. Nord Est Aménagement Promotion
25, rue Libergier - 51100 Reims

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

S.A.S. Nord Est Aménagement Promotion

25, rue Libergier - 51100 Reims

Certificat du dépositaire (article L. 225-146, al. 2 du Code de commerce)

A l'attention du Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission, afin d'établir le certificat prévu à l'article L.225-146 alinéa 2 du Code de commerce.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier :

- la décision d'associé unique par laquelle la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est a souscrit 390 000 actions nouvelles d'un nominal de € 100 de la société S.A.S. Nord Est Aménagement Promotion en date du 20 octobre 2023 ;
- la déclaration incluse dans la décision d'associé unique manifestant la décision de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est de libérer partiellement sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'il possède sur la société ;
- l'arrêté de compte établi le 30 septembre 2023, par le Président dont nous avons certifié l'exactitude le 20 octobre 2023, duquel il ressort que la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est possède sur la société S.A.S. Nord Est Aménagement Promotion une créance de € 38 061 063,40 ;
- le caractère liquide et exigible de cette créance ;
- l'écriture comptable de compensation de la créance visée ci-dessus permettant de constater la libération des actions.



Sur la base de ces vérifications, nous délivrons le présent certificat qui tient lieu de certificat du dépositaire.

Paris la Défense, le 20 octobre 2023

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'C' followed by a horizontal line.

Christophe Coquelin
Associé